



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

United Nations Capital Development Fund

APPEL A PROPOSITIONS (Deuxième publication)

Développement de produits et services financiers intégrés à l'éducation financière dans les régions d'Agadez et Tahoua au Niger

Programme pour la création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et de départ au Niger

RÉSUMÉ

United Nations Capital Development Fund (UNCDF) fait fonctionner les finances publiques et privées pour les pauvres dans les 46 pays les moins avancés du monde. Avec son mandat et ses instruments en matière de capitaux, UNCDF propose des modèles de financement du « dernier kilomètre » qui débloquent des ressources publiques et privées, en particulier au niveau national, pour réduire la pauvreté et soutenir le développement économique local.

Présent au Niger depuis plus de 30 ans, UNCDF a appuyé la mise en œuvre de la décentralisation dans les années 90, de même que des programmes de développement local et de lutte contre la pauvreté en milieu rural qui confèrent aux collectivités locales un rôle central. Par ailleurs, UNCDF a également soutenu le Gouvernement du Niger dans l'élaboration de la première stratégie nationale de finance inclusive, et dans le renforcement des capacités des instances en charge de la mise en œuvre de ladite stratégie. En outre, UNCDF a également appuyé la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement de la Microfinance (PADMIF), en tant que sous-composante du Programme d'Appui au Développement Économique Local (PADEL).

En 2010, UNCDF a développé des programmes de finance inclusive pour les jeunes dans huit pays. Ces programmes ont contribué à appuyer dix prestataires de services financiers à développer des services adaptés d'épargne et de crédit, qui ont permis de collecter 24 millions USD sous forme d'épargne auprès de 940,000 jeunes, ainsi qu'à offrir des crédits pour un montant total de 76 millions USD à 390,000 jeunes entrepreneurs. L'appui technique et financier fourni par UNCDF a également permis à ces prestataires de services financiers de développer des services d'éducation financière qui ont bénéficié à plus d'un million de personnes. Fort de cette expérience et de l'expertise ainsi construite, UNCDF met en œuvre depuis 2019, en partenariat avec ENABEL (Agence Belge de coopération), SNV (ONG néerlandaise) et AICS (Agence Italienne de coopération), le programme pour la création d'emplois et d'opportunités économiques à travers une gestion durable de l'environnement dans les zones de transit et de départ du Niger financé par le Fonds Fiduciaire d'Urgence de l'Union Européenne.

La première phase de ce programme a débuté avec ENABEL et SNV dans les régions de Tahoua et Zinder. La seconde phase sera mise en œuvre avec AICS dans le cadre du Programme Durabilité de l'Environnement et Stabilisation Economique sur la route de Transit (D.E.S.E.R.T.) dans les régions de Tahoua et Agadez et aura deux composantes principales :



1. Le parcours HIMO permettra à 7,000 jeunes (4,400 à Tahoua et 2,600 à Agadez) d'être employés dans des investissements HIMO et de bénéficier de formations techniques en lien avec les problématiques locales, notamment dans les domaines de l'agriculture et du changement climatique.
2. Le parcours PME permettra à 30 PME de suivre un parcours d'incubation et appui pour saisir des opportunités économiques.

Dans ce cadre, UNCDF est responsable du volet « inclusion financière » de ces bénéficiaires. En particulier, UNCDF aura la responsabilité de faciliter le paiement des indemnités des HIMO, mais aussi et surtout de faciliter l'accès à des comptes d'épargne¹ et à des formations en éducation financière ; **l'objectif ultime étant de faire en sorte que les jeunes puissent capitaliser la formation technique reçue, la formation en éducation financière et leur épargne, pour pouvoir accéder à des prêts individuels ou collectifs ayant le potentiel d'adresser les opportunités locales.** Pour ce faire, nous encourageons les prestataires de services financiers (Banques, Services Financiers Décentralisés (SFD), Opérateurs Télécom, Fintechs, Agrégateurs de portefeuille mobiles ou entités similaires), de manière individuelle ou en consortium, engagés et capables de développer et/ou adapter des services financiers innovants et/ou digitaux, adaptés aux besoins des cibles, à postuler.

UNCDF fournira une subvention et de l'assistance technique à deux prestataires retenus.

Le candidat sélectionné signera un accord basé sur la performance (PBA) avec UNCDF. Veuillez consulter le modèle de PBA disponible dans le site web de cet appel à propositions.

Les contributions du UNCDF peuvent aller de 50,000 USD à 250,000 USD en fonction du niveau de préparation à l'investissement et du potentiel de diffusion de la solution proposée.

Les demandes de renseignements concernant cet appel à candidatures doivent être envoyées par courriel électronique aux adresses suivantes : uncdf.rfa@uncdf.org cc youthstart@uncdf.org.

Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard à 23h59 EST (heure de New York) du 22 Mars 2021 à uncdf.rfa@uncdf.org avec sujet « **Développement de produits et services financiers intégrés à l'éducation financière dans les régions d'Agadez et Tahoua au Niger** »

¹ Les bénéficiaires HIMO recevront une indemnité selon leur participation au Programme ; cette indemnité pourra être décomposée en salaire journalier et épargne capitalisée, selon l'approche du candidat et les besoins des bénéficiaires.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

1. INTRODUCTION

Le Niger, confronté à de nombreux défis socio-économiques, sécuritaires, environnementaux et climatiques, est l'un des pays les moins développés dans le monde (189/189, PNUD 2018), et dont la croissance démographique est la plus élevée (avec en moyenne 7,6 enfants par femme). En conséquence, son taux de dépendance est l'un des plus importants au monde, près de 70% des 20 millions habitants étant âgés de moins de 24 ans (50% âgés de 0-14 ans). Le pays est enclavé et les deux tiers de la superficie (1,267,000m²) sont désertiques. L'économie est peu diversifiée et largement tributaire de l'agriculture de subsistance, qui avec l'élevage emploient plus de 85% de la population active.

L'offre de services financiers au Niger est encore très faible. Selon le Global Financial Inclusion Data (Findex) de la Banque Mondiale, le taux de bancarisation de la population adulte est de 3,5% et 2,5% pour les femmes. D'après les estimations, seulement 1,4 % de la population a réalisé un emprunt, un chiffre bien inférieur à la moyenne régionale de 29 %. La couverture géographique demeure assez inégale sur le territoire national ; la communauté urbaine de Niamey enregistre la plus grande concentration des institutions financières, suivi de Tillabéry, Dosso, Maradi, Tahoua, Agadez, Zinder et Diffa. Hors des pôles urbains, surtout Niamey, les institutions financières font face à une situation de sécurité critique et à un secteur privé peu dynamique. Même lorsqu'elles sont présentes, elles se limitent à fournir un service de distribution d'argent basé sur les agences physiques, et ne saisissent pas l'occasion pour fournir de l'éducation financière aux populations, et/ou de commencer petit à petit à développer leur marché avec des produits innovants.

La situation en matière de sécurité, l'absence de routes, le climat, l'enclavement des régions, la faible densité de la population (14 hab./m² en moyenne) et un secteur privé peu dynamique limitent considérablement la portée des services financiers et sapent les arguments commerciaux des SFD pour étendre leurs services à tout le pays. Malgré le développement de quelques services financiers réservés exclusivement aux agricultures (ex. le crédit warrantage ou le crédit-bail), la seule motivation qui pousse les prestataires à atteindre les zones les plus reculées semble être la distribution de l'aide humanitaire aux populations.

L'arrivée des opérateurs de téléphonie mobile au Niger introduit un certain dynamisme dans le marché. Par exemple, depuis 2009, Airtel a ouvert 900,000 portefeuilles électroniques, procurant ainsi des services à deux fois plus de clients que tous les SFD réunis. En outre, étant donné que les opérateurs de téléphonie mobile ont une gamme de produits beaucoup plus large que celle des SFD, ils sont beaucoup plus motivés à rester dans ces communautés et à continuer d'y offrir des services.

Dans ce contexte, UNCDF compte accompagner des prestataires de services financiers pour faciliter l'accès aux services financiers aux bénéficiaires du programme DESERT dans un premier temps et étendre cette offre aux populations marginalisées des zones couvertes par le projet. L'accompagnement de UNCDF va permettre de développer des produits adaptés et surtout accessibles dans ces zones mal desservies. Les populations cibles sont principalement les jeunes et les femmes qui seront accompagnés pour faciliter leur transition de l'école au travail.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

2. Champs d'application des travaux

2.1 Zones d'intervention

Pour cet appel à propositions (RFA), UNCDF invite les entités enregistrées qui peuvent offrir des solutions innovantes et évolutives répondant aux défis suivants.

Zone d'intervention		Défis/ énoncé du problème et objectifs de la solution
1	Ouverture de comptes et produits de paiement des indemnités	Défis : manque de produits financiers accessibles et adaptés au paiement des indemnités des bénéficiaires. Objectifs : Adapter/développer une solution pour permettre les paiements d'indemnité de manière rapide et efficace. La solution devra être centrée sur la proximité (e.g. réseaux d'agents, caisses mobiles, support en ligne gratuit, possibilité effectuer des achats dans les commerces affiliés aux réseaux d'agents etc.). <i>Des partenariats avec des Opérateurs Télécoms (ou solution alternative) pourront être facilités via l'appui de UNCDF pour permettre de fournir une offre financière plus accessible.</i>
2	Epargne	Défis : Les jeunes des zones d'intervention n'ont pas accès à des services d'épargne correspondant à leurs besoins. Objectifs : Adapter/développer des services d'épargne (DAT/DAV) abordables et adaptés aux besoins des jeunes ciblés par le programme. La solution doit inclure des services de proximité (e.g. caisses mobiles, collectes et remboursement des épargnes de manière digitale...) afin de garantir une bonne adoption du service.
3	Education financière	Défis : Les jeunes des zones d'intervention manquent de connaissances et compétences dans le domaine financier. Objectifs : Adapter/développer un curriculum d'éducation financière (e.g. sur l'épargne, sur le crédit, sur le digital) au profit de tous les bénéficiaires du programme.
4	Crédit	Défis : les jeunes des zones d'intervention n'ont pas accès à des produits de crédits correspondant à leurs besoins. Objectifs : Adapter/développer des produits de crédit pour les bénéficiaires qui ont des opportunités et veulent capitaliser leur épargne ainsi que les acquis de l'apprentissage en éducation financière (selon l'évolution du projet et les attentes des différentes parties prenantes).

Les exemples de solutions dans les domaines d'intervention identifiés ne sont pas exhaustifs. L'équipe d'UNCDF est ouverte à entendre ce que les candidats potentiels ont en tête en dehors de ces exemples, pour autant que vos objectifs en matière d'échelle, de viabilité commerciale et d'impact soient cohérents.



A noter : si le partenariat pour le parcours HIMO se déroule tel que prévu, le(s) partenaire(s) sélectionné(s) pourront bénéficier d'un soutien technique et financier pour le parcours PME du Programme (parcours 2).

2.2 Comment UNCDF travaille avec ses partenaires

- UNCDF adopte une approche sur mesure de l'engagement avec ses partenaires, en travaillant avec chacun d'entre eux pour identifier les besoins des entreprises et des clients, et en aidant à concevoir, piloter et développer la solution en cours de route. Voici quelques exemples de la manière dont UNCDF travaille avec ses partenaires.
- Recherche de produits : Partage des études de marché et des connaissances afin d'approfondir la compréhension des partenaires sur les comportements, les besoins, les contraintes et les aspirations des clients. Cela comprend également l'analyse des données de transaction et la formation des équipes commerciales.
- Conception de produits : Fournir une expertise en conception centrée sur l'humain afin de mieux comprendre le parcours du client - physique et financier - pour une meilleure conception des produits et le développement de cas d'utilisation adaptés aux besoins des clients à faible revenu et de leurs familles. Les efforts peuvent également consister à analyser les données de transaction du point de vue du client.
- Approvisionnement : Fournir une assistance technique pour aider à concevoir, piloter, déployer et mettre à l'échelle des solutions afin d'obtenir un impact. L'assistance technique est fournie par des experts en finance numérique qui ont de l'expérience dans la conception de produits, le développement de modèles commerciaux et les stratégies de mise sur le marché dans certains des marchés les plus difficiles d'Afrique et d'Asie.
- Partenariats : Faciliter les partenariats stratégiques avec les parties prenantes - y compris les plateformes de paiement transfrontalières, les opérateurs de réseaux mobiles, les institutions financières et les institutions financières non bancaires - pour permettre aux partenaires d'atteindre les clients du dernier kilomètre et de se développer durablement. UNCDF est particulièrement bien placé pour être un intermédiaire neutre en matière de partenariats et il a l'habitude d'établir de solides relations avec des organisations privées et publiques en Afrique, en Asie et dans le Pacifique.
- Politique et plaidoyer : Unir les efforts pour soutenir un environnement favorable et renforcer les capacités en matière de politique et de défense des intérêts pour que les produits et services centrés sur l'homme soient pilotés et éventuellement mis à l'échelle.

Dans l'appel à candidatures, les candidats devront identifier et suggérer des domaines dans lesquels le soutien technique d'UNCDF ainsi que son réseau d'expertise sont recherchés.

2.3 Résultats

En fonction des projets et des solutions présentés, les candidats doivent inclure dans la proposition une liste complète de résultats, d'indicateurs de résultats et d'objectifs pour le suivi de la réalisation des différents résultats. Ci-dessous une liste non-exhaustive des Indicateurs Clé de Performance pour le projet. D'autres indicateurs seront finalisés en fonction de la nature du projet et feront l'objet d'un suivi pour en assurer le succès.

Les résultats seront dérivés des étapes clés du projet qui seront convenues entre UNCDF et le candidat sélectionné en fonction des étapes, des résultats et des objectifs identifiés dans les indicateurs clés de performance, pendant la phase de vérification préalable et de négociation.

À titre d'illustration, les étapes peuvent inclure la réalisation d'une étude de marché et la finalisation d'une stratégie de commercialisation.

Dans le formulaire de candidature, les candidats devront fournir des objectifs fixes fiables et réalisables pour chacun des indicateurs suivants.

Indicateur	Désagrégation
Nombre de comptes courants ouverts	Total : Jeunes (18-35 ans) : Femmes :
Nombre de comptes épargne ouverts	Total : Jeunes : Femmes :
Nombre de bénéficiaires formés	Total : Jeunes : Femmes :
Nombre de bénéficiaires ayant accès à un crédit	Total : Jeunes : Femmes :
Volume de crédit octroyé (en USD)	
Nombre de points de ventes et distributeurs créés	
Nombre d'agents/correspondants (commerces affiliés aux réseaux de distribution) activés	

Veuillez noter que pendant le processus de négociation de l'accord basé sur les performances, les candidats devront intégrer le cadre de suivi avec des indicateurs clés de performance supplémentaires.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

Il est attendu que les partenaires s'engagent sur les activités et résultats attendus sous forme de livrables suivants et s'alignent sur le calendrier présenté ci-dessous :

Activités planifiées	Livrable/période
Etape 1 : Finalisation étude de marché avec approche HCD Les prestataires de services financiers doivent finaliser et s'approprier l'étude HCD réalisée par un cabinet d'experts recruté par UNCDF afin de comprendre les besoins spécifiques des cibles dans les localités d'intervention, en matière de services financiers et non-financiers (éducation financière).	Rapport d'étude Q2 2021
Etape 2 : Prototypage des services financiers et non-financiers Les prestataires de services financiers seront emmenés, sur la base des résultats de l'étude de marché conduite avec l'approche HCD, à développer de nouveaux services et/ou adapter des services existants, financiers et non-financiers, afin de répondre aux besoins des 7,000 jeunes en garantissant que les produits soient abordables, adaptés, accessibles et faciles de compréhension et d'utilisation.	Prototypes de produits d'épargne et de crédit, prototypes de modules de formation en éducation financière de base ; définition du parcours client de l'ouverture de compte à l'accès aux autres services Q2 2021
Etape 3 : Pilote des produits financiers et non-financiers développés Il s'agit pour les partenaires de tester les services développés, dans la perspective de leur viabilité sur le long terme auprès des jeunes. Les bénéficiaires du projet constitueront les premiers clients desdits services. Les bénéficiaires du Programme HIMO seront sélectionnés par l'agence AICS et ses partenaires ; toutefois, les partenaires sélectionnés seront encouragés à tester les produits avec d'autres clients (qui ne font pas partie du Programme) si pertinent. Les partenaires devront donc documenter toute l'expérience et les enseignements tirés, qui permettront d'améliorer les offres de services développées afin de les mettre à l'échelle. Les partenaires sélectionnés devront donc travailler en étroite collaboration avec UNCDF pour veiller à ce que les produits développés soient institutionnalisés au sein de leurs réseaux respectifs.	Rapport du pilote incluant les problèmes identifiés et les solutions d'améliorations implémentées, plan de mise à l'échelle et système de reporting trimestriel Q3 2021 Le lancement de la phase pilote doit intervenir trois mois après la signature de l'accord au maximum
Etape 4 : Mise à l'échelle Exécution du plan de mise à l'échelle des services financiers et non-financiers développés en rendant les services ainsi améliorés, disponibles dans l'ensemble du réseau d'agences et points de services des prestataires financiers, au bénéfice des segments cibles.	Exécution du plan de mise à l'échelle, volume de crédit octroyé Q3 - Q4 2021



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

La mise à l'échelle intervient donc à l'issue d'une période qui aura permis aux prestataires de services financiers de mieux connaître et comprendre les comportements financiers et habitudes des cibles. L'objectif du partenariat est d'arriver à l'institutionnalisation des services développés dans la cadre du Programme à tous les clients de l'organisation partenaire.	
Etape 5 : Suivi, assurance qualité et soutien du programme d'apprentissage Les partenaires sélectionnés assureront le suivi des résultats conformément au programme d'apprentissage de l'UNCDF et devront inclure toutes les informations pertinentes (flux financiers, utilisation des services financiers, difficultés techniques et opérationnelles...) qui aident les partenaires du projet à répondre aux questions d'apprentissage.	Réunion trimestrielle de pilotage, rapports trimestriels, partage de connaissances, de Q2 - Q4 2021

3. ÉLIGIBILITÉ AUX CRITÈRES DE CANDIDATURE ET D'ÉVALUATION

Seules les demandes qui répondent aux conditions d'éligibilité et aux critères minimums de soumission seront notées.

3.1 Conditions d'éligibilité

Les prestataires de services financiers seront présélectionnés sur la base des évidences fournies en réponse à leur soumission à l'appel à propositions. Un accent particulier sera mis sur l'utilisation des solutions digitales par les prestataires de services financiers et/ou leur disposition à construire des partenariats pour offrir des services financiers digitaux. Les critères ci-dessous seront utilisés pour la présélection :

Enregistrement de l'entité

- La candidature doit être soumise par une entité juridique ou par un partenariat d'entités juridiques. Dans le cas d'un partenariat, le chef de file du partenariat sera responsable de la conduite du projet du début jusqu'à la fin. Il revient au chef de file de garantir l'engagement de ses différents partenaires pour garantir la pérennité du projet jusqu'à son terme

Licences d'exploitation pertinentes

- Le candidat principal doit avoir l'autorisation légale d'opérer au Niger, notamment pour mener des activités liées à l'octroi de crédits, à la collecte de dépôts et/ou d'épargnes, à l'émission et/ou la distribution de monnaie électronique, à la fourniture de services financiers de façon générale et se conformer à toutes les exigences de la BCEAO ainsi que toutes autres autorités compétentes.



Expérience et pré requis

- Le candidat doit avoir au moins trois ans d'activité ;
- Disposer d'un parc d'au moins 10,000 clients ;
- Démontrer une bonne stabilité financière (ratios de Rentabilité des actifs et d'autosuffisance opérationnelle supérieurs à 100%, Résultats nets positifs...) ;
- Disposer de ressources financières, humaines, informatiques et logistiques suffisantes et adéquates pour mener à bien toutes les activités prévues ;
- Avoir une expérience avec le digital en tant que canal de distribution des services financiers ou avoir des plans concrets pour l'utiliser ;
- S'engager à suivre et évaluer les résultats et être prêt à partager les informations et leçons apprises.

Pays d'intervention

- Le candidat doit être basé, dûment enregistré et avoir au moins trois ans d'activité au Niger. Il doit être déjà présent sur les zones d'Agadez et Tahoua ou déclarer un intérêt pour l'expansion de son réseau pour assurer la proximité avec les bénéficiaires de ces zones.

Consortiums (le cas échéant)

- Les candidats ne peuvent présenter qu'une seule demande dans le cadre de cet appel à propositions, que ce soit de manière indépendante ou au sein d'un consortium.
- Les demandes conjointes entre les acteurs du marché dans le pays cible sont encouragées si la solution proposée permet d'étendre les réseaux de distribution et de promouvoir l'accès rural et/ou d'autres accès du dernier kilomètre aux bénéficiaires dans les zones d'Agadez et Tahoua.
- Les demandes émanant de consortiums d'organisations doivent démontrer que le partenariat a été établi avant le présent appel à propositions.
- Le candidat principal et son partenaire doivent être des entités enregistrées ayant au moins trois années d'activité, et doivent avoir des comptes statutaires et des états financiers certifiés pour au moins une année d'activité.

Critères d'exclusion :

- Les candidats ne doivent pas avoir fait l'objet de faillite, d'une liquidation, d'un règlement judiciaire, d'une sauvegarde, d'une cessation d'activité ou de toute autre situation analogue résultant d'une procédure similaire ;
- Les candidats et tous les membres de leur personnel ou de leur conseil d'administration ne doivent pas être inscrits sur les listes de sanctions financières des Nations Unies, notamment dans le cadre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes contre la paix et la sécurité internationales ;
- Les candidats ne doivent pas être impliqués dans aucune des activités suivantes :
 - Fabrication, vente ou distribution d'armes controversées ou de leurs composants, y compris les bombes à fragmentation, les mines antipersonnel, les armes biologiques ou chimiques ou les armes nucléaires



**Unlocking Public and Private
Finance for the Poor**

- Fabrication, vente ou distribution d'armements et/ou d'armes ou de leurs composants, y compris les fournitures et équipements militaires
 - Répliques d'armes commercialisées auprès des enfants
 - Fabrication, vente ou distribution de tabac ou de produits du tabac
 - Implication dans la fabrication, la vente et la distribution de matériel pornographique
 - Fabrication, vente ou distribution de substances faisant l'objet d'interdictions internationales ou d'éliminations progressives, d'espèces sauvages ou de produits réglementés par la CITES
 - Les jeux de hasard, y compris les casinos, les paris, etc. (à l'exclusion des loteries à but caritatif)
 - Violation des droits de l'homme ou complicité de violations des droits de l'homme
 - Utilisation ou tolérance du travail forcé ou obligatoire
 - Utilisation ou tolérance du travail des enfants
- Les candidats doivent avoir rempli toutes les obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale ou les obligations relatives au paiement des impôts conformément aux dispositions légales en vigueur dans le pays de constitution.

UNCDF effectuera un contrôle préalable des candidats sélectionnés. Les candidats doivent avoir en main les documents permettant de confirmer qu'ils remplissent les critères d'éligibilité, y compris le certificat de conformité avec les autorités fiscales et toute autre preuve documentaire qui pourrait être demandée par le UNCDF en plus du formulaire de demande.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

3.2 Critères d'évaluation

Le Comité d'Evaluation notera les candidatures selon les critères d'évaluation suivants.

Seules les candidatures ayant obtenu au moins 700 sur 1000 seront prises en compte pour l'étape de Due diligence.

Critère d'Evaluation		Note maximale
Qualification, capacité et expérience du prestataire		
1	Type d'organisation et alignement avec les objectifs du programme	30
2	Alignement du Plan Stratégique avec les objectifs du projet	30
3	Expérience passée et complémentaires à cet appel à manifestation d'intérêt	100
4	Pertinence des services financiers existants	40
5	Clientèle cible alignée aux cibles du projet (priorité femmes et jeunes)	40
6	Méthode et canaux de distribution en phase avec le projet	40
7	Expérience passée avec des organisations en matière d'accès aux services financiers pour les jeunes et les femmes	40
8	Processus engagés dans le développement de nouveaux produits	40
9	Performance financière	40
Approche et mise en œuvre		
1	Compréhension et alignement du projet à la stratégie institutionnelle (e.g. pourquoi l'UNCDF devrait investir dans votre organisation)	50
2	Approche et méthodologie pour les services à développer ainsi que les parcours clients à mettre en place selon les besoins du projet	120
3	Activités principales et délais de mise en œuvre (plan de travail)	100
4	Plan de mise à l'échelle et stratégie	50
5	Les risques liés au projet sont identifiés	30
6	Alignement des indicateurs de performance identifiés avec les objectifs du projet	50
Equipe		
1	Composition et structure de l'équipe proposée	50
2	Expérience de l'équipe proposée	50
Budget		
1	Le budget proposé est cohérent avec les objectifs du projet (clarté, pertinence des postes de budget et des coûts)	50



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

UNCDF évaluera aussi le rapport qualité prix des soumissions utilisant la formule suivante :

Montant du subside demandé (A)

Nombre de bénéficiaires totaux (B)

Rapport qualité prix = A / B



3.3 Coûts éligibles

Les critères d'éligibilité des dépenses déterminent si un coût peut bénéficier d'un financement en vertu des règles et procédures du UNCDF.

Les critères généraux d'éligibilité des coûts au financement du UNCDF sont les suivants :

- Les coûts éligibles doivent être encourus par le candidat pendant le projet (après la signature du PBA et jusqu'à la fin de la période de subvention).
- Les coûts éligibles doivent être indiqués dans le budget global estimé de l'action joint au PBA.
- Les coûts doivent être identifiables et vérifiables, en particulier être enregistrés dans les registres comptables du candidat et déterminés selon les normes comptables applicables du pays où le candidat principal est établi.
- Les coûts doivent être conformes aux exigences de la législation fiscale et sociale applicable.
- Les coûts doivent être raisonnables, justifiés et conformes au principe de bonne gestion financière, notamment en ce qui concerne l'économie et l'efficacité.
- Les frais de consultance - dans le cadre des études, de l'assistance technique et des autres services de conseil du programme réalisés par des consultants internationaux et nationaux - sont éligibles comme suit :
 - Les services professionnels et de conseil sont des services rendus par des personnes ayant une compétence particulière, et qui ne sont pas des dirigeants ou des employés de l'organisation qui demande la subvention. Les services de conseil doivent être justifiés et des informations doivent être fournies sur leur expertise, leur affiliation principale à une organisation, leur rémunération journalière normale et le nombre de jours de travail prévus.
 - Les frais de déplacement des consultants, y compris les frais de séjour, doivent être indiqués comme frais de déplacement. Le candidat peut être tenu de justifier les honoraires journaliers.
 - Les frais d'atelier sont éligibles, pour le lieu de l'atelier, la nourriture et les boissons, et le matériel de publication.
 - Les dépenses de formation (éducation financière, éducation numérique compétences non techniques) pour les bénéficiaires finaux du projet sont éligibles. Le cas échéant, cela comprendra toutes les dépenses connexes, telles que le coût du lieu de l'atelier, le déplacement des participants, etc. La formation des employés de l'institution qui demande la subvention est également éligible, à condition qu'il soit démontré qu'elle sera directement liée aux résultats du projet.
 - Les coûts d'investissement directement attribuables au projet, liés à la recherche et à l'innovation, sont admissibles.



3.4 Coûts non-éligibles

Les coûts suivants ne sont pas éligibles et ne sont pas acceptés :

- Les retours sur capital et dividendes payés par un bénéficiaire ;
- Les dettes et les frais de service de la dette ;
- Les provisions pour pertes ou dettes ;
- Les intérêts dus ;
- Les coûts déclarés par le candidat dans le cadre d'une autre action bénéficiant d'une subvention financée par un autre donateur ;
- Les coûts indirects, également appelés frais généraux.

PARAMETRES DE L'ACCORD

Les candidats doivent apporter la preuve que leurs solutions sont conformes aux paramètres suivants.

4.1 Candidats

Les candidats peuvent présenter leur candidature seuls ou en tant que candidat principal au sein d'un consortium d'entreprises, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'éligibilité énoncées à la section 3.1 ; dans le cas d'un consortium d'entités présentant une demande dans le cadre de l'appel à candidatures, le candidat principal doit se conformer aux conditions d'éligibilité. Le candidat principal sera responsable de :

- I. Soumettre le formulaire de candidature au nom du consortium ;
- II. En s'assurant que chaque partenaire est pleinement conscient de la composition du partenariat et du contenu du formulaire de demande ;
- III. En signant le PBA avec UNCDF ;
- IV. Remplir toutes les obligations énoncées dans le PBA ;
- V. S'assurer de l'allocation et de l'exécution des fonds parmi les partenaires du consortium conformément au PBA ;
- VI. Assurer la répartition et l'exécution des tâches entre les partenaires du consortium conformément au PBA.

4.2 Segment Cible

Les bénéficiaires finaux des solutions à développer sont les 7,000 bénéficiaires qui seront recrutés par AICS et leurs partenaires, à savoir des jeunes vulnérables, des migrants de retour et des femmes provenant de zones rurales.



4.3 Etendue Géographique

Les zones d'intervention qui sont connues à ce stade sont :

Agadez : 1) Département de Tchirozerine - Communes de Tchirozerine (KoriTelwa) ; 2) Département d'Aderbissinat - Commune d'Aderbissinat (Mare de Tchintaborak) et 3) Commune d'Agadez. Les zones 1 et 2 visent 2000 bénéficiaires ; la zone 3 vise 600 bénéficiaires.

Tahoua : 1) Département de Abalak – Commune de Tabalak 2) Département de Birni N'Konni - Commune de Birni N'Konni 3) Département de Bararoua - Commune de Bararoua

4.4 Durée du projet

Le projet DESERT a pour date de fin le 31 Juillet 2022. Les activités devraient s'achever au plus tard au premier trimestre 2022; soit une période de 12 mois. Le rapport final et le rapport d'évaluation devront être soumis au plus tard 1 mois avant la fin du projet.

4.5 Langue

Les livrables et toute correspondance entre l'organisation candidate et UNCDF doivent être en français.

4.6 Budget

Les contributions de UNCDF peuvent aller de 50,000 USD à 250,000 USD en fonction des produits et services proposés. UNCDF pourra offrir une subvention jusqu'à deux partenaires sélectionnés.

Les propositions devront décrire comment les candidats déploieront la subvention et si une assistance technique ou des services de mentorat sont recherchés. Des services d'assistance technique supplémentaires seront fournis par UNCDF par le biais d'une ligne budgétaire distincte.



5.1 EXIGENCES ET PROCÉDURE DE CANDIDATURE

5.2 Structure de la candidature

- Le candidat doit soumettre un formulaire de demande complet en par e-mail à uncf.rfa@uncdf.org. Les soumissions doivent comprendre :
 - ✓ Annexe I - Lettre de soumission (PDF)
 - ✓ Annexe II - Proposition technique (PDF)
 - ✓ Annexe III - Budget et plan de travail (Excel)
 - ✓ Certificat de constitution du demandeur
 - ✓ États financiers vérifiés plus récents
 - ✓ CV des principaux membres de l'équipe (dans un document PDF consolidé)
 - ✓ En outre, le demandeur peut compléter la soumission avec une présentation qui décrit visuellement ce qu'est le projet (15 diapositives maximum et au format PDF). La présentation comprendra les sections intitulées suivantes : (i) Résumé, (ii) Énoncé du problème, (iii) Solution, (iv) Jalons, (v) Équipe, (vi) Déploiement des financements d'UNCDF.

Toutes les soumissions doivent être remplies en français.

UNCDF peut demander des informations et des documents supplémentaires pour procéder à l'évaluation technique des propositions.

5.3 Date limite de dépôt des candidatures

Toutes les candidatures doivent être soumises au plus tard à 23h59 EST (heure de New York) du 22 Mars 2021 à uncdf.rfa@uncdf.org avec sujet « **Développement de produits et services financiers intégrés à l'éducation financière dans les régions d'Agadez et Tahoua au Niger** »



5.4 Processus de sélection :

Étape 1 : Examen de l'éligibilité : L'éligibilité sera évaluée en fonction des critères d'éligibilité énoncés dans la section 3.1.

Étape 2 : Évaluation des candidatures éligibles par le groupe d'évaluation technique de l'UNCDF sur la base des critères d'évaluation énoncés à la section 3.2.

Étape 3 : Due diligence : Une exercice de « due diligence » sera effectuée sur les candidatures qui obtiennent la note minimale de qualification (700/1,000). Cette opération de diligence sera effectuée avec les candidats présélectionnés qui seront invités à travailler avec UNCDF pour mieux connaître l'institution, mieux comprendre son profil financier ainsi que sa capacité à mettre en œuvre le projet avec des standards de qualité.

Étape 4 : Notification des candidatures : Tous les candidats seront informés de l'état de leur candidature.

Étape 5 : Négociation du PBA : Les candidats sélectionnés finaliseront la définition et portée de la subvention et finaliseront les budgets, les indicateurs et les objectifs, le plan de travail et les décaissements de la subvention qui seront libérés à la réalisation de chaque étape.

Étape 6 : Approbation des candidatures sélectionnées par le Comité d'investissements : Les candidatures présélectionnées seront examinées pour approbation par le Comité d'investissements d'UNCDF. Toute autre obligation de diligence raisonnable, analyse de risque ou recommandation d'étape du Comité d'investissements sera suivie dans les étapes ultérieures.

Étape 7 : Notification des candidatures : Tous les candidats sélectionnés seront informés de l'état de leur candidature après la décision Comité d'investissements d'UNCDF.



Unlocking Public and Private
Finance for the Poor

5.5 Calendrier

4 Mars 2021	Deuxième publication de l'Appel à candidatures
22 Mars 2021	Délai de soumission des candidatures

5.6 Assistance en temps réel du UNCDF

Pour toute question, envoyez un courriel à uncdf.rfa@uncdf.org cc youthstart@uncdf.org